

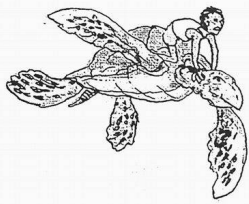


Éditorial

Il fut un temps où la conservation de l'environnement passait le plus souvent par la construction de clôture autour d'espaces que l'on se félicitait alors d'avoir protégé. Aujourd'hui, on s'attelle plutôt à l'implication de la population dans la gestion de son propre espace qui la fait vivre. Que l'on parle de décentralisation, de transfert de gestion (voir la revue de presse de ce numéro) ou de gélouse, il s'agit bien d'intégrer une gestion raisonnée de l'environnement dans les projets de développement au niveau local. L'éducation à l'environnement prend alors tout son sens aussi bien au niveau technique et professionnel qu'au niveau scolaire ou du grand public.

Activités de l'association

L'aventure au fil de l'onde...



Petit Tom et la Très Vieille Tortue

Récit et dessins de Jean-Claude REMY

« Petit Tom, assoupi sur la table de corail fut soudain réveillé par le sentiment d'une présence. Il s'assit et vit alors deux énormes silhouettes sombres et allongées de plus de quatre mètres qui attendaient dans l'eau, immobiles. Des yeux proéminents jaunes et fendus le regardaient... »

Petit Tom arrivera-t-il à se tirer hors d'affaire ? Quelles merveilles va-t-il découvrir durant son fabuleux voyage en compagnie de la Très Vieille Tortue ?

Ce récit de Jean-Claude Remy, ravira petits et grands. Il permet de découvrir, tout au long du voyage d'un héros ingénu, les richesses de la faune sous marine autour de Madagascar.

Tous les épisodes de ces aventures palpitantes au



cœur du monde sous marin seront diffusées sur Radio MBS tous les jeudis à 17h00. Soyez fidèles !



À l'école de la nature

Les premiers cycles courts d'éducation à l'environnement ont commencé au mois de mars dans 3 EPP de Tuléar : Mahavatse II, Andaboly et Tanambao-Morafeno. Il s'agit de quatre séances successives durant lesquelles les élèves d'une classe découvrent d'abord la faune et la flore de Madagascar, son endémisme puis la complexité des chaînes alimentaires reliant inextricablement plantes et animaux dans leur combat pour la vie. L'exemple des tortues radiées et araignées permet de montrer la fragilité



de ces équilibres au sein desquels la moindre perturbation, le plus souvent d'origine anthropique, entraîne dans une même spirale augmentation de la pauvreté et dégradation des ressources naturelles.

Durant ces séances, les enfants apprennent à identifier les êtres vivants par leur caractéristiques biologiques, et découvrent les différentes menaces pesant sur certaines populations au travers d'activités d'art plastique. Les œuvres réalisées (peinture sur soaga) resteront dans les classes en guise de témoignage artistique de cette découverte de la nature.

Un élève de l'EPP Mahavatse II s'initiant au dessin naturaliste.

Les activités à venir...

Le programme d'éducation « à l'école de la nature » se poursuivra jusqu'au mois de juin : le cycle court de 4 séances décrit dans ce numéro sera proposé chaque mois à une nouvelle classe de l'EPP Mahavatse II.

En parallèle, un concours de dessin sera proposé à toutes les classes ayant reçu la visite des animateurs de Sokapila durant ce premier semestre 2006. Tout en créant une émulation entre les trois EPP concernées (Mahavatse, Andaboly et Tanambao-Morafeno), ce concours permettra de prolonger la réflexion environnementale initiée lors des premières séances d'éducation par la présentation aux élèves de documentaires puis en leur donnant la parole au travers du dessin.

Enfin, Sokapila sera présent à Ankilibe, aux cotés de l'ORTU, pour une journée de sensibilisation à l'occasion des fêtes de Pâques. Venez nous y rendre visite !

Actualités environnementales :

La déforestation, une perte considérable de ressources économiques naturelles

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) vient de dénoncer la déforestation comme l'une des causes majeures de la catastrophe et appelle à une mobilisation de tous pour protéger la nature.

La lutte contre la déforestation a pris une nouvelle ampleur avec l'attribution en 2004 du prix Nobel de la paix à la militante écologiste kenyane Wangari Maathai, première femme africaine à recevoir cette récompense. Elle avait fondé en 1977 le «*Mouvement de la ceinture verte*», principal projet de plantation d'arbres en Afrique qui vise à promouvoir la biodiversité tout en créant des emplois pour les femmes. Qu'il s'agisse de l'abattage commercial ou du défrichage à des fins agricoles, la déforestation entraîne une perte considérable de ressources économiques naturelles sur le continent.

L'enlèvement sélectif de certains végétaux (abattage de différentes essences, ramassage de bois de feu) contribue à détériorer la qualité et la diversité biologique des forêts. La surexploitation des ressources forestières autres que le bois, et notamment des plantes médicinales, aggrave le problème. En Afrique centrale, la pression démographique mais aussi l'exploitation extensive légale ou illégale ont conduit aux défrichements et au pillage des ressources les plus proches.

La contrebande des bois tropicaux dénoncée par l'Onu

Selon les experts, la restauration d'un équilibre ne sera possible que si les responsables du développement de ces régions privilégient les petits projets, utilisant des techniques connues des populations locales et élaborées avec elles.

Les pressions sur les forêts et les terres boisées sont exacerbées par la construction de routes pour les compagnies forestières ou minières qui rendent plus accessibles des zones de forêts autrefois fermées. La contrebande des bois tropicaux a également été dénoncée par l'Onu, dans le cadre du pillage des ressources de la RDC et du Liberia, et par l'ONG britannique Global Witness, qui a notamment mis en cause au Liberia le rôle des compagnies forestières dans l'importation et le transport illicite des armes ainsi que leur participation active dans le conflit. Elle a aussi dénoncé les achats, par la France et la Chine en particulier, de bois libérien, réclamant un embargo total sur les exportations illégales et de meilleurs contrôles d'origine, à travers notamment un système de «*certification*» sur le bois (certificat d'origine) comme pour les diamants.

28/2/2006 Marie Joannidis - Les Nouvelles

Les participants à l'atelier d'Antsirabe

Les collectivités territoriales décentralisées s'impliquent dans la mise en œuvre de la politique nationale de l'environnement.

Considérées par le gouvernement comme point d'ancrage du développement, les communes se forment dans la protection de l'environnement depuis ce mois de mars. En partenariat avec les structures environnementales au niveau des Collectivités territoriales décentralisées (CTD), le ministère de l'Environnement, des eaux et forêts (Minenvet) organise depuis ce mois de mars, des ateliers régionaux de renforcement de capacités techniques et de sensibilisation en matière d'intégration de la dimension environnementale en faveur des membres des comités communaux de développement (CCD) et des acteurs du développement au niveau des communes. Le dernier en date était celui tenu dans la région de Vatovavy-Fitovinany. Tenu la semaine dernière, il succède à l'atelier tenu à l'hôtel Impérial d'Antsirabe à l'attention des neuf communes de la Région de Vakinankaratra.

"L'objectif est d'intégrer la dimension environnementale dans tous les projets de développement du pays à partir des plans communaux de développement (PCD) et des plans régionaux de développement (PRD)", a annoncé Jacqueline Rakotoarisoa, directeur général du ministère de l'Environnement, des eaux et forêts durant la clôture de l'atelier d'Antsirabe.

Collaboration étroite.

On attend de cette formation l'assurance de l'effectivité de la dimension environnementale dans le PCD et le PRD. "Cette formation vise en effet à inculquer le réflexe environnemental chez les collectivités territoriales décentralisées de tous les niveaux", explique le directeur général.

La mise en œuvre de la politique nationale environnementale, répondant aux différentes conventions internationales relatives à l'environnement, doit se faire à travers une collaboration étroite entre le ministère et les CTD, communes et régions.

Appuyés financièrement par la Banque mondiale, conformément aux activités prévues dans le planning du Programme environnemental phase 3, les participants abordent différents thématiques, entre autres les textes régissant la gestion de l'environnement et des ressources forestières du pays ainsi que le transfert de gestion des ressources naturelles renouvelables et les stratégies de reboisement. Il en est de même pour les procédures de création des réserves foncières pour le reboisement (RFR).

Puisque l'homme constitue le centre de la protection de l'environnement, la lutte contre le VIH-Sida figure également au programme de l'atelier.

21/03/2006 Teholy Martin - l'express

École verte : des élèves à la découverte du corridor forestier

Les meilleurs élèves de chaque classe de l'École primaire publique de Kelilalina, dans le district d'Ifanadiana, auront l'opportunité d'accomplir un voyage d'études dans le corridor forestier de Ranomafana.

Cela se passera la semaine prochaine dans le cadre du projet "École verte" et pendant le séjour en terre malgache de Fanjarivo Rakotonirina, présidente et fondatrice de l'organisation non gouvernementale Hope for Madagascar, arrivée le vendredi 17 février.

"Une douzaine d'élèves de l'établissement pourront ainsi comparer la biodiversité entre Irondro et Manakara", explique un membre de l'association; Kelilalina est une zone couverte de forêt, alors qu'Irondro en est dépourvue, voire presque désertique. Ainsi, le but du voyage consiste à inciter les élèves à protéger et à prendre soin de la forêt qui existe encore chez eux, "en les sensibilisant sur l'environnement et en réveillant leur penchant pour la nature", fait-on savoir.

Durant sa visite, Fanjarivo Rakotonirina et les 12 enfants organiseront des séances d'information sur les forêts naturelles avec les élèves et la population d'Irondro à Ambalona.

Des ballons de foot seront également offerts aux élèves de Kelilalina pendant la Journée des écoles. Pour couronner le tout, l'ONG entend faire un don de 500 dollars US à cet établissement scolaire.

28/02/2006 Henintsoa Andriamiarisoa - Les Nouvelles

Contacts

Siège social de l'association Sokapila
Le Clos du Bourg
41 700 Sassay (France)
association_sokapila@yahoo.fr



Antenne locale à Tuléar
Rue Andriambelo Cité Balbine
601 TULEAR (Madagascar)

sokapila_toliara@yahoo.fr
☎ 032 40 928 37